



pro  
téger  
valoriser

© F. LARREY / CONSERVATOIRE DU LITTORAL

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





**AGNES VINCE**  
Directrice  
du Conservatoire du littoral

“ Nommée directrice du Conservatoire du littoral le 26 novembre dernier, par décret du Président de la République, j’ai succédé à Odile Gauthier qui a été nommée directrice de l’Institut Mines Telecom. Je profite de cette tribune pour saluer son professionnalisme et son engagement unanimement reconnus. Par sa grande personnalité et ses nombreux talents, elle a, pendant les 6 années qu’elle a passées à la tête de l’établissement, consolidé, avec l’appui des équipes, le fonctionnement remarquable du Conservatoire du littoral.

Aujourd’hui, je reçois cette nomination comme un honneur, signe de la confiance qui m’est faite de pouvoir servir les missions de cet établissement unique, qui se doit de rester exemplaire et emblématique d’une vision stratégique de long terme, et d’une action au quotidien efficace et reconnue.

Je salue l’équipe du Conservatoire du littoral et l’ensemble des gestionnaires et partenaires qui agissent à nos côtés et portent les valeurs fondamentales de notre action de protection des espaces naturels des rivages lacustres et marins : écologique, économique, sociale, et culturelle.

Je veillerai, en m’appuyant sur les équipes, à réfléchir, débattre, décider, animer, agir, défendre, valoriser, porter, et apporter ensemble, notre soutien à l’action du Conservatoire du littoral afin qu’elle serve la « délicate rencontre de la terre et de la mer »...

Ce rapport annuel de l’année écoulée présente une sélection d’opérations foncières significatives, des travaux de restauration écologiques notoires ou encore des avancées majeures en terme de gestion de l’interface terre-mer.

Autant d’illustrations et de solutions fondées sur la nature pour s’adapter au changement climatique. Autant d’exemples qui confirment le rôle du Conservatoire du littoral dans les territoires et la fructueuse collaboration avec nos partenaires, élus locaux, gestionnaires, agents et gardes du littoral, tous engagés à nos côtés avec la volonté farouche et déterminée d’offrir une nature belle et accueillante aux nombreux visiteurs qui se rendent sur les 750 sites. ”

# 2 412 ha

supplémentaires sous la protection du Conservatoire, portant la surface globale protégée à **206 456 ha**

## En 2019, nous avons...



© CORSE MATIN

JACQUELINE GOURAULT  
EN CORSE

✿ en mars, à l’occasion de son déplacement en Corse, accueilli Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, avec notamment une visite du chantier du Conservatoire du littoral sur le site de Capu Lauros.

✿ en avril, reçu à Etretat Emmanuelle Wargon, secrétaire d’Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire sur le site de la Falaise d’Amont (Seine-Maritime) il lui a été présenté le projet de renaturation de ce site porté par le Conservatoire du littoral qui s’inscrit dans la démarche d’Opération Grand Site (OGS).

✿ en juin, accueilli en Martinique Emmanuelle Wargon, en lui présentant la protection de la biodiversité et la mise en valeur des ressources naturelles présentes à la Presqu’île de la Caravelle et les richesses biologiques de la mangrove lors de sa visite à la Maison de la Mangrove.



EMMANUELLE WARGON  
EN MARTINIQUE



BRUNE POIRSON  
A LA SEYNE-SUR-MER

✿ en août, à l’occasion du lancement de la charte pour les plages sans déchet plastique à la Seyne-sur-Mer (Var), eu la visite de Brune Poirson, secrétaire d’Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire à Saint-Mandrier suite à l’incendie qui a ravagé plus de 30 ha de forêts dont une partie du Domaine de l’Ermitage.

 **en août, reçu la visite d'Emmanuelle Wargon à la ferme du Zuidbrouck dans le Marais Audomarois (Pas-de-Calais)**, l'occasion pour le Conservatoire de rappeler à la ministre son rôle en matière de protection des zones humides et le travail partenarial conduit avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'importance mais aussi la fragilité de l'agriculture dans les zones humides et le rôle avéré du Conservatoire du littoral comme opérateur foncier public permettant d'expérimenter la mise en place d'agricultures performantes en matière d'environnement.



**EMMANUELLE WARGON AU MARAIS AUDOMAROIS**

## Valoriser le savoir-faire et les valeurs de l'établissement à l'international

Des missions institutionnelles ou techniques en Méditerranée pour accompagner les évolutions de gouvernance des territoires littoraux ont été menées tout au long de l'année, avec notamment :

- l'organisation d'un atelier sur la gestion du littoral dans un contexte de décentralisation (avec des élus français et tunisiens) en partenariat avec la CCI de Bizerte en Tunisie,
- la mise en place de projets associant autorités publiques et société civile à Al Hoceima (Maroc), aux Kerkennah, en Galite et au Cap Bon (Tunisie)

Plusieurs missions d'expertise au Sénégal ont été réalisées sur le site pilote de l'aire marine protégée (AMP) de Saint-Louis (projet WACA en partenariat avec le Centre de suivi écologique de Dakar, soutenu par le Fonds français pour l'environnement Mondial), permettant de tester des dispositifs innovants de solutions douces de gestion du trait de côte, de former et d'appuyer l'équipe de gestion sur les enjeux de suivis écologiques et d'accueil de public.

Une formation à la gestion d'espaces naturels littoraux et insulaires et à la recherche de financement a été organisée aux Salins des Pesquiers à Hyères, à l'attention de partenaires méditerranéens (Albanie, Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie), avec pour ambition de favoriser les dynamiques de co-gestion entre représentants d'autorités publiques, scientifiques et associatifs.

Des Livres blancs sur des problématiques spécifiques aux petites îles (eau, énergie, déchets, patrimoines) ont été produits dans le cadre du projet « ISOS » soutenu par l'Union européenne en vue d'établir des recommandations à l'attention de divers publics cibles (gestionnaires, décideurs, financeurs et le monde de l'entreprise).

**200** journées mobilisées par des agents du Conservatoire pour des actions à l'international

**730** journées d'expertise extérieure bénévole

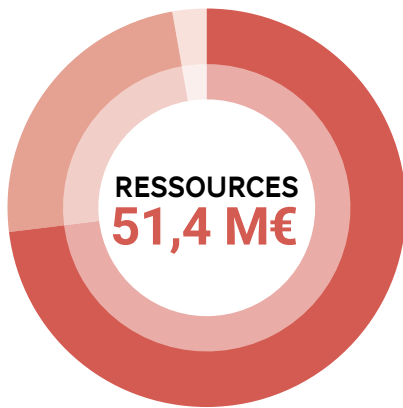
# 186

Au 31 décembre 2019, en effectifs physiques, le Conservatoire emploie 186 agents dont 130 permanents et 6 CDD, 26 agents mis à disposition et 11 sur ressources extérieures. A ces effectifs viennent s'ajouter 2 emplois d'avenir, 2 thèses CIFRE, 5 volontaires service civique en Outre-mer et 4 apprentis.

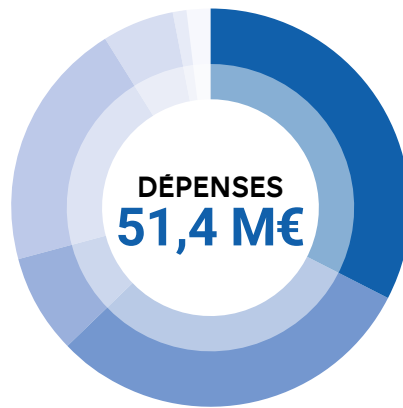
# 17,4

MILLIONS D'EUROS

CONSACRÉS À L'INTERVENTION FONCIÈRE (ACQUISITIONS, FRAIS D'ACTES)

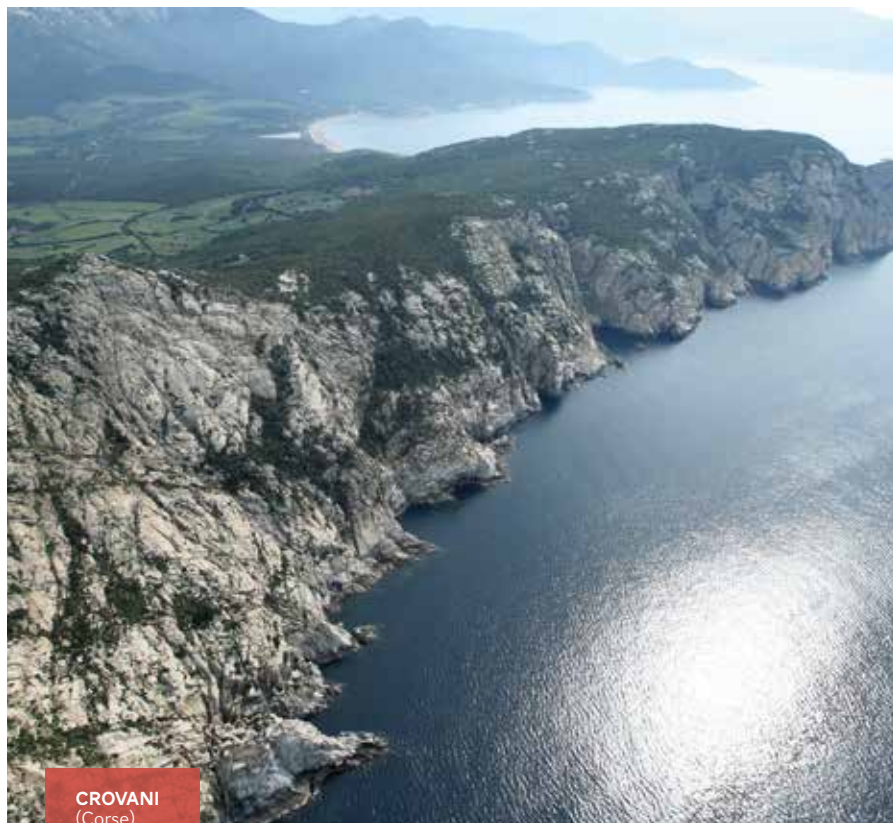


- 37,5 M€** Recettes du droit de francisation des navires de plaisance
- 12,1 M€** Concours extérieurs pour financer les investissements sur les sites dont :
  - 3,7 M€ des Agences de l'eau et autres organismes publics
  - 3,0 M€ des Collectivités
  - 2,5 M€ de l'État
  - 1,7 M€ de l'Union européenne
  - 0,4 M€ de mécénat
  - 0,6 M€ de legs
  - 0,2 M€ de dons des particuliers
- 1,8 M€** Autres ressources (dont 0,6 M€ de taxes passagers maritimes, 0,5 M€ de revenus du domaine et 0,7 M€ de divers produits de gestion)



- 17,5 M€** consacrés à l'acquisition foncière
- 15,4 M€** pour la réalisation de travaux sur les sites
- 4,1 M€** pour assurer les charges liées à la mission de propriétaire
- 10,3 M€** de masse salariale
- 3,1 M€** de fonctionnement et investissement des missions support
- 0,7 M€** de diffusion et valorisation
- 0,3 M€** de solde budgétaire





**CROVANI**  
(Corse)  
592 HA

CDL



**MARAI DE VILLERS-BLONVILLE**  
(Calvados)  
32 HA

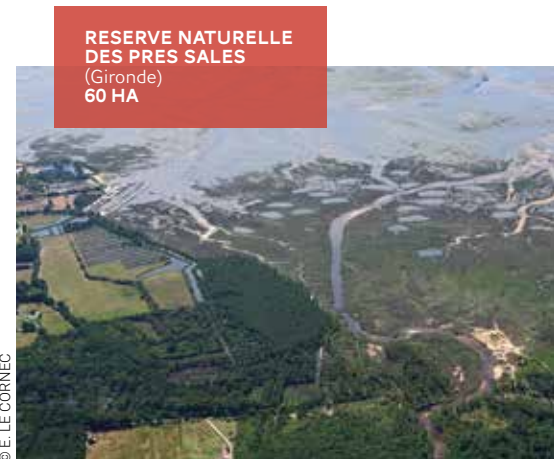
© F. LARREY / CDL

### MARAI DE VILLERS-BLONVILLE (Calvados) 32 ha

Afin de pouvoir mettre en œuvre une politique de sauvegarde par une gestion durable des niveaux d'eau et des pratiques agricoles adaptées, le Conservatoire doit achever la maîtrise foncière de ce site. Une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) permet depuis 2017 de finaliser l'acquisition de plus 50 ha dans ces marais. En 2019, les négociations amiables ont permis de concrétiser la signature de 4 actes de vente pour 0,2 M€, pour une surface totale de 32 ha.

### RESERVE NATURELLE DES PRÉS SALÉS (Gironde) 7,5 ha

Depuis 2000, à Arès et à Lège-Cap Ferret, le Conservatoire achète progressivement, avec l'aide financière du département de la Gironde, des petites parcelles dans le secteur des Abberts, majoritairement constituées de prairies et de boisements humides. Ce travail de fourmi, relayé par une démarche de prospection initiée en 2018, permet de protéger aujourd'hui près de 311 hectares. Ces acquisitions qui complètent le DPM affecté et la réserve naturelle existante, montrent clairement la volonté de consolider cette coupure verte au nord du Bassin d'Arcachon au sein de ce territoire sous pression en toute saison.



**RESERVE NATURELLE  
DES PRÉS SALES**  
(Gironde)  
60 HA

© E. LE CORNEC

# Acquérir

En 2019,  
**1 887 ha** acquis,  
**495 ha** attribués  
et **30 ha** affectés.

**5 DONATIONS  
POUR 0,2 M€**

**508** actes signés  
en 2019

### CROVANI (Corse) 592 ha

Le Conservatoire du littoral avait déjà acquis 25 ha à Crovani, autour des remarquables marais à tamaris et gattiliers en arrière de la plage de galets. En 2019, il a poursuivi l'acquisition avec de vastes terrains à Calenzana et à Moncale au Cap Cavallo, représentant plus de dix kilomètres de linéaire côtier. Une falaise spectaculaire où nichent des balbuzards pêcheurs, des habitats rocheux ouverts abritant plusieurs plantes endémiques corso-sardes (Erodium de Corse, Armeria de Soleirol et la très rare Nananthée de Corse), un îlot... Ces paysages grandioses à haute valeur biologique sont en très bon état de conservation. Le Conservatoire s'attachera à leur bonne gestion et à une ouverture mesurée au public.

**MARAI DU NARBONNAIS**  
(Aude) 221 ha

En continuité des actions de reconquête paysagère réalisées en partenariat avec la Ville de Narbonne depuis 2016 et dans l'objectif de réduire les risques liés à l'habitat en zone inondable, de reconquérir la qualité paysagère et d'améliorer les services rendus par les milieux naturels péri-lagunaires, l'Etat a confié au Conservatoire 221 ha de domaine public maritime afin d'assurer une renaturation des parcelles et la continuité des actions de gestion de ce site où le Conservatoire préserve désormais 847 ha.

**MARAI DU NARBONNAIS**  
(Aude)  
221 HA

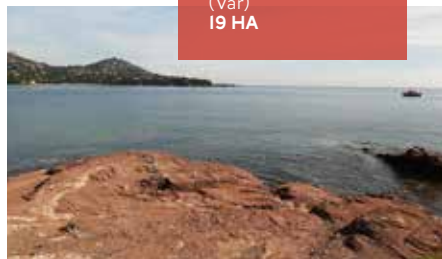


© F. LARREY / CDL

**RASTEL D'AGAY**  
(Var) 19 ha

L'intervention du Conservatoire du littoral sur le nouveau secteur du Rastel d'Agay à Saint-Raphaël permettra la préservation d'une grande partie varoise du massif de l'Estérel et de la baie d'Agay, site caractérisé par sa roche rouge dessinant des reliefs abrupts et des criques plongeant dans la Méditerranée. L'acquisition à l'amiable de 19 hectares de maquis au cœur du site, donnant vue sur le massif d'un côté et la mer de l'autre est un premier signal fort pour la protection de cet espace remarquable.

**RASTEL D'AGAY**  
(Var)  
19 HA



**BAIE D'AUTHIE**  
(Pas-de-Calais) 50 ha

Afin d'assurer quasi-entièrement la maîtrise foncière de la rive nord de la baie, entre Groffliers et Berck, le Conservatoire a acquis 50 hectares de dunes et de boisement. Outre la cohérence de gestion ainsi permise, ces parcelles vont permettre de développer le schéma d'accueil pensé à l'échelle de la baie : une boucle de découverte de 3 kms à l'intérieur de cette propriété offrant deux nouveaux points de vue sur la baie sera réalisée et viendra se connecter au réseau existant de cheminements. Cette acquisition est financée au titre du projet européen Life adapt0.

**ROSELIERES DU LAC DU BOURGET**  
(Savoie) 30 ha

Près de 30 ha supplémentaires de roselières situées sur le domaine public fluvial au nord du lac du Bourget (Chindrieux) ont été attribués par l'Etat au Conservatoire du littoral pour vingt ans. Cet acte fort vient compléter le dispositif de protection de cette fine bande interstitielle si riche et fragile opérant la transition entre l'eau libre et les marais continentaux (plus de 60 ha avaient déjà été attribués en 2010 au sud du lac).

Véritable zone-tampon vis-à-vis de la masse d'eau, les roselières abritent également une faune diversifiée (oiseaux, poissons). Cependant, les pressions croissantes qu'elles subissent et leur évolution naturelle nécessitent l'élaboration d'un plan d'action ambitieux qui sera notamment mis en œuvre par un gestionnaire interdisciplinaire, le Conservatoire d'espaces naturels de la Savoie.



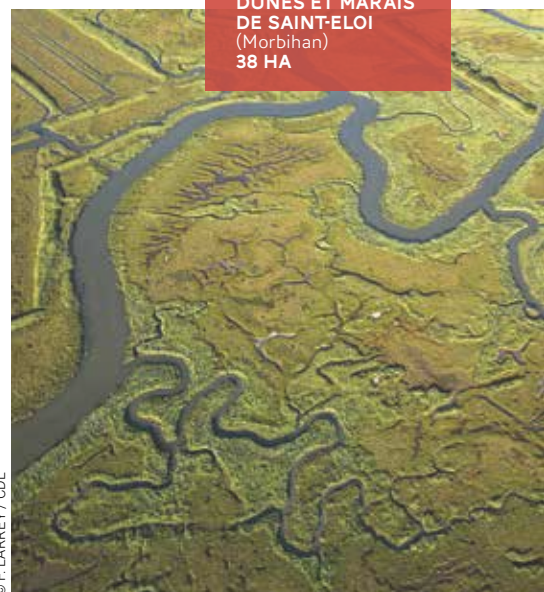
P. GRAINDORGE

**ESTUAIRE DE LA LOIRE**  
(Loire-Atlantique)  
23 HA

**ESTUAIRE DE LA LOIRE**  
(Loire-Atlantique) 23 ha

Le Conservatoire a acquis 23 ha de terrains en déprise, comprenant des prairies et plusieurs plans d'eau en bordure de Loire anciennement utilisés pour des activités de loisir. Cet ensemble sera restauré en partenariat avec le Conseil départemental de la Loire-Atlantique, gestionnaire des 2 700 ha déjà maîtrisés par l'établissement sur l'estuaire, et proposé en convention à un éleveur local. L'ancien hangar sera démolit et les berges des plans d'eau seront retravaillées pour permettre un accueil plus favorable de l'avifaune, notamment en période de reproduction.

**DUNES ET MARAIS DE SAINT-ÉLOI**  
(Morbihan)  
38 HA



© F. LARREY / CDL

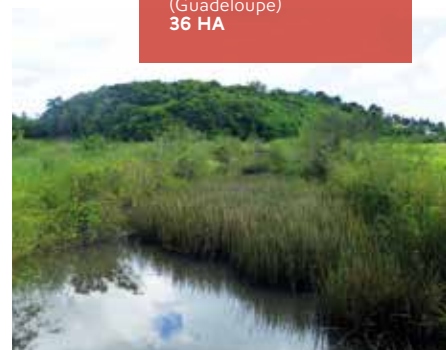
**DUNES ET MARAIS DE SAINT-ÉLOI**  
(Morbihan) 38 ha

Deux acquisitions significatives sont intervenues sur ce site à Ambon, pour une superficie totale de 38 ha. Constitué essentiellement de prairies humides, parcourues par le réseau hydrographique de la rivière de Saint-Éloi, ce site naturel est remarquable tant pour son paysage constitué de marais et de prés-salés que pour ses fonctionnalités écologiques, jouant un rôle majeur pour l'accueil d'une faune et d'une flore très spécifiques des zones humides littorales.

**ACQUISITION SAFER**  
(Guadeloupe) 36 ha

Dans le cadre d'une convention de programmation sur 5 ans de cession de terrains appartenant à la SAFER de Guadeloupe au Conservatoire du littoral, ce dernier a fait l'acquisition de 36 ha de terrains composés de zones humides, de boisements en arrière de la forêt marécageuse dans le Grand Cul-de-Sac Marin et d'une zone boisée au niveau de la Barre de Cadoue à Anse Bertrand, qui permettra d'assurer une protection de ces sites qui subissent une forte pression urbaine, notamment dans le Grand Cul-de-Sac Marin.

**ACQUISITION SAFER**  
(Guadeloupe)  
36 HA





# Restaurer & aménager

## Restauration des Dunes de l'Authie (Pas-de-Calais)

Dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, gestionnaire de plusieurs centaines d'hectares de milieux dunaires, a initié la restauration de pelouses et de pannes dunaires par des suppressions de fourrés, déboisements localisés, étrépages et installations de clôtures permettant la mise en pâturage de bovins et d'équins. Au total, 75 ha seront restaurés, répartis sur différents sites propriété du Conservatoire (Pointe de Routhiauville, dune du Royon, dunes des Blancs et Parc du Marquenterre). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un appel à initiatives pour la biodiversité, lancé par l'Agence de l'eau Artois-Picardie.



DUNES DE L'AUTHIE

## Installation d'un jeune agriculteur dans les marais de Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime)

Les 123 hectares de terrains acquis par le Conservatoire par l'intermédiaire de la SAFER en 2018 ont fait cette année l'objet d'un programme de restauration complet. Ces anciennes terres de marais, cultivées depuis le début des années 80, mais en déprise depuis plusieurs années, ont été intégralement réensemencées en prairies. Avec l'appui technique du CEN, le Conservatoire du littoral a réaménagé les accès et financé la remise à niveau pastorale du site (clôtures). En partenariat avec la profession agricole, la commission d'attribution a permis l'installation d'un jeune éleveur en système ovin bio sur l'ensemble du site.



CAP FREHEL

### Aménagements de protection et de valorisation du cap Fréhel

Suite à son acquisition en 2012 et dans le cadre de l'Opération Grand Site portée par le Syndicat des Caps Erquy-Fréhel, le Conservatoire du littoral a développé sur l'ensemble du Cap Fréhel un projet de restauration paysagère comprenant la revégétalisation du site, la mise en sécurité et le recalibrage des sentiers pour la circulation du public, la mise en valeur et l'interprétation du patrimoine, et un recul du stationnement situé initialement au pied du Phare. Cette opération de reconquête du Cap Fréhel a été menée en

3 étapes successives : en 2015 avec la restructuration de la Fauconnière en un belvédère d'accueil du public, en 2017 avec la restauration des landes, la sécurisation des chemins sur la Pointe, l'aménagement de la Corne de Brume au bout du Cap, en 2018 et 2019 avec la suppression du parking du Phare et sa revégétalisation et le recul du stationnement au niveau du parking communal de la Teignousse dans le cadre d'une convention dite de co-maitrise d'ouvrage avec la commune de Plévenon.



PARC DES DRANSE avant/après

### Un aménagement complémentaire au parc des Dranse – lac Léman (Savoie)

En 2012, la requalification complète du parc des Dranse (Publier) avait permis de reconverter en espace naturel une ancienne colonie de vacances et d'offrir un accès à tous au rivage. En 2019, le transfert d'une cabane de pêcheurs située sur le domaine public fluvial (plage de galets) vers un bâtiment existant apporte des bénéfices sanitaires et paysagers, et permet d'améliorer la connexion fonctionnelle entre le lac et le parc. Parallèlement, des équipements spécifiques permettant de limiter les accès aux véhicules indésirables ont été mis en place. Le site est géré conjointement par la commune de Publier et le Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie qui dispose d'une petite maison pour mener des animations (exposition permanente) et surveiller la réserve naturelle nationale toute proche.

### Valorisation du site des salines de Montjoly (Guyane) (Guyane)

En 2019, le Conservatoire du littoral a poursuivi le programme de valorisation de ce site dont il est propriétaire à Rémire-Montjoly, en travaillant à la requalification de l'entrée principale des lieux. Le Camp Saint-Dominique, grand bâtiment situé en zone exposée aux risques naturels littoraux, avait fait l'objet d'une expulsion et d'une démolition en 2018. Le dernier bâtiment présent sur le site, la villa Saint-Auber, a été démolie et l'ensemble du site a été renaturé en 2019.



CAMP SAINT-DOMINIQUE



LES VIEUX SALINS avant/après



### Les Vieux Salins, Hyères (Var)

Le littoral des Vieux Salins avait été enroché dans les années 80 par la compagnie des Salins du Midi. Cet enrochement arrivait en fin de vie et générait une érosion sur la partie non aménagée du site, au droit du canal d'alimentation des salins, qui amoindrissait l'épaisseur du cordon littoral et pouvait générer de graves problèmes au site en cas d'épisodes de submersion marine. Après d'importantes études réalisées par la Métropole, le Conservatoire du littoral conduit des travaux de restauration dunaire sur le cordon littoral, des travaux de désenrochement sur 340 m en vue de déplacer la cellule d'érosion, et a mis en place un « itinéraire bis » à l'intérieur du site pour les jours de fortes tempêtes. Cette action a été soutenue par des fonds européens dans le cadre du projet Life Adapto et du projet Maregot-Interreg Maritimo ainsi que par l'Etat.

### Capu Laurosù (Corse)

Près de Propriano, sur la rive droite de l'embouchure du Rizzanese, s'étire une longue plage de sable d'où émergent des granites surprenants. Ce site magnifique a été l'objet durant des dizaines d'années de dégradations : circulation de véhicules sur la plage et les dunes, pistes transformées en profondes ravines par le passage de motos, camping sauvage, plantes envahissantes, déchets en tous genres... Le Conservatoire, en coordination avec la Collectivité de Corse en charge de la requalification de la route, a achevé un important réaménagement des lieux pour une nouvelle fréquentation douce du site : ravines comblées, griffes de sorcières arrachées, nouveaux cheminements et stationnements... afin que reflourisse la buglosse crépue, plante endémique et très menacée des littoraux corso-sarde.



CAPU LAUROSU



SAINTE-LUCIE

### Vers un refuge littoral au domaine de Sainte-Lucie (Aude)

Situé au cœur de la réserve naturelle régionale à Port-La-Nouvelle, le domaine de Sainte-Lucie était un ensemble bâti patrimonial en très mauvais état. Le Conservatoire porte un ambitieux projet en vue d'assurer sa restauration et sa valorisation écotouristique. La première tranche de travaux, d'un montant de 2,8 M€ financés par l'Europe (Feder), la Région Occitanie, le Département de l'Aude et le Conservatoire, a été inaugurée en septembre. L'aménagement se poursuit actuellement dans l'objectif de créer un « Refuge littoral » pour accueillir le public dès 2022 et lui faire découvrir les merveilles du patrimoine lagunaire de la Narbonnaise.

### Mise en sécurité des blockhaus et renaturation de la dune du Métro à Tarnos (Landes)

Près de l'embouchure de l'Adour et de la zone portuaire de Tarnos, une trentaine de blockhaus construits pendant l'Occupation allemande ont servi ensuite à des essais d'artillerie et des opérations de déminage. Dans un état de dégradation avancé, ils sont devenus dangereux. Les projets d'aménagement de la plage de la Digue et de la piste cyclable ont rendu leur mise en sécurité indispensable, préalable à la renaturation des 18 ha de dunes, qui abrite la plus grande station de Lys mathiote de France et le Lézard ocellé. Cette opération bénéficie du soutien financier de l'Etat et de la Fondation Total.



DUNE DU METRO

### Restauration paysagère pour l'accueil du public et mise en place d'une gestion pastorale – Pointe d'Agon (Manche)

Deux chantiers importants ont été achevés à la Pointe d'Agon. Le premier concerne l'amélioration des conditions d'accueil du public : création d'une voie verte, intégration paysagère de l'aire de stationnement du site, matérialisation de traversées piétonnes sur la chaussée et installation de portiques pour le stationnement des vélos, le tout dans la perspective d'améliorer la qualité paysagère du site. Le second chantier a concerné l'entretien de la végétation dunaire du site, assuré par un éleveur d'agneaux de prés salés sur plus de 110 hectares. Un nouvel enclos de 14 hectares d'un seul tenant, financé par un contrat Natura 2000, a été aménagé afin de lutter contre le développement du Troène dans la dune grise et d'offrir les conditions d'une gestion optimisée sur l'ensemble du site.



# Gérer & collaborer

## Instances

### Conseil d'administration

Quatre conseils d'administration ont été tenus au cours de l'année sous la présidence d'Hubert Dejean de la Batie. Cette instance a validé 36 créations ou extensions de périmètres d'intervention foncière, et 8 conventions de partenariat et d'usage. Des dossiers stratégiques lui ont été soumis tels le déploiement des pistes cyclables sur les sites du Conservatoire, les énergies renouvelables ou encore les manifestations sportives sur les sites protégés.

### Conseils de rivages

Les 9 conseils de rivages, instances émanant des territoires, se sont réunis régulièrement pour échanger sur la politique foncière et les choix de gestion proposés par le Conservatoire, avant que ceux-ci soient examinés par le conseil d'administration. Plusieurs conseils de rivages ont discuté de l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

### Conseil scientifique

En 2019, le conseil scientifique a poursuivi ses travaux sur l'adaptation au changement climatique, l'artificialisation des sols et la libre évolution des écosystèmes. Il a effectué plusieurs expertises, dont l'examen de la problématique du devenir du lido de Thau et l'étude de la question de l'utilisation de la ressource en eau dans l'usage agricole sur son réseau de sites.



## Gardes et agents du littoral

En 2019, le Conservatoire du littoral a organisé 8 rencontres régionales des gardes et agents du littoral en métropole. Sur deux journées, ces rencontres ont pour objectif de partager des expériences pratiques de terrain pour une vision partagée de la gestion. Certaines problématiques particulières ont été abordées comme la gestion des nouveaux usages (sports de nature...), la communication engageante, l'implication citoyenne en faveur de la gestion des espaces naturels, la gestion des

connaissances, la libre évolution dans la gestion des sites, la gestion des espèces animales ou encore l'adaptation au changement climatique. En septembre, la première rencontre régionale des gardes et agents du littoral de l'Océan Indien a été organisée à Mayotte. Agents de La Réunion et de Mayotte ont échangé durant trois jours sur les pratiques de gestion et les problématiques spécifiques à ces territoires.

### adapto : la gestion souple du trait de côte à l'épreuve des faits

Commencé fin 2017, le projet Life adapto se déploie sur l'ensemble des dix sites pilotes sur lesquels des démarches de gestion souple sont élaborées dans le respect des contextes et des acteurs concernés. Leur mise en œuvre, qui demande de longs ajustements, est entrée dans des phases concrètes sur plusieurs

sites comme par exemple le désenrochement et la renaturation du cordon dunaire des Vieux Salins d'Hyères. Réalisés au printemps et à l'automne 2019, ces travaux ont subi, à peine quelques semaines après leur mise en œuvre, un important coup de mer qui a mis à l'épreuve la résilience du site,



heureusement sans dommage excessif. Dans le cadre d'adapto, une délégation de Guyane a également été reçue en Camargue, afin d'échanger sur les enjeux communs des côtes basses face à l'élévation du niveau de la mer.

### Les plans de gestion

La mise en place d'un nouveau marché pour l'élaboration de documents de communication issus des plans de gestion des sites a permis d'actualiser le graphisme de ces brochures.

Deux documents ont été édités sous cette nouvelle forme en 2019.





## Gestionnaires

# 328

**structures assurent la gestion pérenne des sites du Conservatoire, dont 152 communes, 79 structures intercommunales, 27 départements ou syndicats mixtes départementaux, 10 établissements publics et 60 associations.**

A ces gestionnaires s'ajoutent plus de 150 structures partenaires collaborant selon des alliances locales.

### Communauté de communes du Haut-Pays Bigouden

Le Conservatoire du littoral intervient sur le secteur nord de la Baie d'Audierne depuis les années 80. La Communauté de Communes du Haut-Pays Bigouden est gestionnaire des terrains de l'établissement ainsi que des espaces naturels sensibles (ENS) du département depuis 2007. Ce deuxième renouvellement de convention de gestion coïncide avec le lancement d'un plan de gestion et la mise à jour de la signalétique sur ce littoral qui constitue un des plus grands sites du Conservatoire en Bretagne.

### La Métropole Toulon Provence Méditerranée

gère deux sites du Conservatoire du littoral depuis plusieurs années, les Salins d'Hyères et La Colle Noire. Depuis janvier 2019, la Métropole a étendu ses compétences et se voit confier par les communes la mission de gestionnaire pour 4 nouveaux sites du Conservatoire du Littoral compris dans son périmètre : Fabrègas et Les Gabrielles à la Seyne sur Mer, le Bois de Courbebaisse au cœur du Pradet et la Presqu'île de Giens, à Hyères.

### Le Parc National des Calanques

La gestion du site de Cap Canaille, qui forme une entité de 783 ha sur la commune de La Ciotat, a été assurée par l'Office National des Forêts jusqu'en 2015. Avec la création du Parc national des Calanques, ce site a été classé en cœur de Parc. Au vu de ce nouveau contexte, l'ONF a manifesté son intention de ne pas renouveler sa candidature à la gestion du site. Par cette nouvelle convention, le Parc National des Calanques assure dorénavant la gestion ou la co-gestion de l'ensemble des sites du Conservatoire du littoral sur le secteur des Calanques.

## Partenaires

### Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels

Le partenariat avec la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels a été renouvelé en avril à la Tour de Broue au cœur des Marais de Brouage. La complémentarité d'actions entre le Conservatoire du littoral et ces structures associatives est réaffirmée et renforcée.

### L'Office français de la Biodiversité

Avant le regroupement de l'AFB et de l'ONCFS au sein de l'Office français de la Biodiversité, le Conservatoire a renouvelé en deux temps ses partenariats avec ces deux établissements publics, début mars avec l'AFB, puis fin mars avec l'ONCFS.

### Chambre d'agriculture de Normandie

La Chambre régionale d'agriculture de Normandie et le Conservatoire ont signé en novembre un accord de partenariat en faveur du maintien et du développement d'une agriculture normande littorale respectueuse de l'environnement, viable économiquement et adaptée aux enjeux locaux. Ensemble, ils entendent ainsi lutter contre l'artificialisation des sols, concilier enjeux économiques et qualité des milieux, s'adapter au changement climatique.



BAIE DU MONT SAINT-MICHEL (Ille-et-Vilaine)

### Département d'Ille-et-Vilaine et sa baie du Mont-Michel

Le Conservatoire du littoral et le département d'Ille-et-Vilaine, gestionnaire des sites propriété de l'établissement public dans le département, ont signé en août, une convention d'occupation temporaire avec l'association des producteurs d'agneaux de prés salés. Cette convention d'usage agricole porte sur 850 ha de prés salés dans la baie du Mont Saint-Michel pâturés par 3000 brebis appartenant à 5 éleveurs. Le pâturage sur ces espaces d'une richesse exceptionnelle favorise la biodiversité, notamment en maintenant une mosaïque de milieux et en permettant de contenir l'expansion du chiendent maritime.

### L'ONF, le Conservatoire botanique du Bassin parisien, le CEN Champagne-Ardenne et le PNR de la Forêt d'Orient

L'aménagement forestier de la Forêt d'Orient (10), rédigé par l'ONF et validé en juin, met à l'honneur la libre évolution de la forêt sur près d'un tiers de sa surface, dans un contexte de plus en plus marqué par le changement climatique. La mise en place de cet aménagement expérimental, en partenariat avec l'ONF, le PNR de la Forêt d'Orient, le Conservatoire botanique du Bassin Parisien et le CEN Champagne-Ardenne, fait figure d'exemple à l'échelle nationale par son caractère novateur, y compris sur les itinéraires forestiers retenus pour valoriser la ressource en bois

### Agences de l'eau

A l'approche de la mise en œuvre de leur 11ème programme, les agences de l'eau renouvellent des partenariats déjà anciens avec le Conservatoire, et leur soutien précieux aux nombreuses opérations foncières et de restauration de milieux humides qu'il réalise. En 2019, les partenariats avec les Agences Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse ont été renouvelés.

### Communes de Narbonne et Leucate

En Occitanie, la commune de Narbonne, puis celle de Leucate, se sont engagées aux côtés du Conservatoire dans un projet de reconquête paysagère de leur territoire. L'alliance de l'animation foncière du Conservatoire et de celles des communes sur les plans de l'urbanisme et des travaux permet de viser la résorption de zones cabanisées, la préservation des activités agricoles traditionnelles, la restauration des paysages et de la biodiversité, l'accueil et la sécurité du public.

### Partenaires de la Somme

Signée entre le département de la Somme, la Chambre d'Agriculture de la Somme, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Conservatoire du littoral, la convention pour le maintien de l'agriculture en zones humides dans la moyenne vallée de la Somme s'articule, entre autre, autour de la maîtrise du foncier pour limiter la déprise agricole, l'accompagnement technique des agriculteurs pour optimiser leurs systèmes de production en tenant compte de la spécificité de ces milieux et les former à la préservation de ces milieux naturels, la valorisation des productions agricoles pour améliorer le revenu des agriculteurs concernés.

## Expositions



**EXPOSITION EN PLEIN AIR  
À LA BATTERIE  
DE LONGUES-SUR-MER**

### Normandie

De juin à septembre et afin de commémorer le 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et des Journées nationales de l'archéologie, l'Institut National de Recherche Archéologiques Préventives (INRAP), le Conservatoire du littoral, la région Normandie et la Drac Normandie se sont associés pour produire une exposition en plein air, sur le site de la Batterie de Longues-sur-Mer (Calvados), autour des vestiges de la Bataille de Normandie.



**EXPOSITION «DE CAPANDULA  
À SANTA MARIA À TRAVERS L'HISTOIRE»**

### Corse

La chapelle Santa Maria rénovée accueille désormais une exposition retraçant 2500 ans d'histoire de l'évolution de la Pointe du cap Corse.

## Publications



### Les bords de mer Sorti en librairie

en juin, cet ouvrage pour les tout-petits aux éditions Flammarion permet de leur parler du littoral en abordant autant les joies de la plage que la diversité des paysages ou les gestes citoyens à observer.



### Et si on s' parlait de la protection du littoral ?

Dans la collection Les Petits citoyens, un livret destiné aux 7-11 ans pour définir ce qu'est le littoral, les raisons et la manière dont s'organise la protection du littoral. Edité à 50 000 exemplaires et diffusé par la fédération Léo Lagrange.



### Littoral de Martinique

Après Littoral de Guadeloupe publié en 2018 aux éditions HC, voici l'édition consacrée aux patrimoines archéologiques, historiques et architecturaux que recèle le littoral de Martinique. Une plongée au cœur de 16 sites situés sur les terrains du Conservatoire du littoral qui abritent les témoins d'un riche passé.



### Appli « Entre terre et mer en Guadeloupe »

Associé au guide de balades actualisé et enrichi pour sa réédition, l'application smartphone «Entre terre et mer» a été développée, permettant la découverte connectée de 27 magnifiques balades sur le littoral de Guadeloupe.

## Mon littoral...

**5 revues régionales d'information ont été publiées** : Lacs, Aquitaine, Bretagne, Normandie et Manche mer du Nord, disponibles en ligne sur [www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)



## Colloque

### Forum Vassivière. Le paysage : vecteur de développement pour les territoires ?

Propriétaire de plus de 450 ha sur les rives du lac de Vassivière, le Conservatoire du littoral a organisé en septembre, avec l'appui d'EDF et dans la continuité des colloques précédents d'Annecy, de Sainte-Croix du Verdon et de la Forêt d'Orient, le "Forum de Vassivière". Les interventions et débats ont visé à mieux faire comprendre l'importance de l'approche paysagère pour nourrir des projets de territoire, vecteurs d'attractivité touristique et économique.



## Éducation et sensibilisation des scolaires

**La gestion souple du trait de côte à l'école**  
Le Conservatoire a participé à la production d'une ressource documentaire sur le trait de côte à destination des lycées et mise à disposition des enseignants via « EDUSCOL » (base de ressource de l'Education nationale). Par ailleurs, la bande dessinée « Le signal de l'océan » aux Editions Vents d'Ouest a été exploitée, comme support de travail, par plusieurs établissements scolaires en Charente-Maritime. Enfin, une webTV consacré au changement climatique, à destination des lycéens, a été organisée en juin, permettant à de nombreux établissements de poser des questions en direct aux experts présents sur le plateau.



# quer & sensibiliser



## Merci

En 2019, plus d'1,2M€ ont été apportés au budget du Conservatoire grâce aux dons individuels (154 580€), aux legs donations (623 415€) et au mécénat d'entreprises (428 890€). Ces moyens ont permis de conduire de nombreuses opérations au cours de l'année. Parallèlement, 5 donations ont été valorisées à hauteur de 0,2 M€.

**Le Conservatoire du littoral remercie l'ensemble des contributeurs privés, individuels ou entreprises** (Fondation P&G pour le littoral, Fondation Gecina, Fondation Total, Fondation du Patrimoine, Fondation Coca-Cola et le WWF, EDF, Le Petit Marseillais, Les Agro Mousquetaires, le CNES, Airbus) pour leur engagement fidèle et leur soutien pour nos missions.



## Deux vidéos en scribing

Un format original pour une approche pédagogique de sujets complexes, financées par la Fondation P&G pour le littoral, ont été réalisées par l'agence Yesir. Elles complètent la série en présentant pour l'une l'action du Conservatoire du littoral et pour l'autre l'agriculture sur le littoral. Vidéos à retrouver sur la chaîne youtube du Conservatoire du littoral.



## Rives et rivages par satellite

Le partenariat entre le Conservatoire, le CNES et Airbus a permis de doter 7 nouvelles maisons de sites accueillant du public d'une image satellite du littoral, imprimée sur lino en format 4m x 3m. Ce sont désormais 57 supports outils éducatifs précieux, qui permettent de sensibiliser aux enjeux de la préservation du littoral ou encore de l'évolution du trait de côte.



## Les aventures littorales

Réalisés par le Youtuber Evan de Bretagne, 3 courtes vidéos, présentant les différents métiers et missions que les agents du littoral sont amenés à conduire, adoptent un ton à la fois ludique et décalé pour présenter le quotidien de Christelle, Maider ou encore Joël sur les sites protégés de Normandie, du Pays Basque ou encore de la Provence.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL • 4, place Denfert-Rochereau • 75014 PARIS  
 • Tél. 01 44 63 56 60 • direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr • Directrice de la publication : Agnès Vince • Rédactrice en chef : Anne Konitz • Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale

# LES ACQUISITIONS DU CONSERVATOIRE EN 2019

1<sup>er</sup> chiffre = surface acquise (en ha) - 2<sup>e</sup> chiffre = surface totale sous protection (en ha)

## NORD

**Dune fossile** • Ghyvelde • 3.43 - 215.87

## PAS-DE-CALAIS

**Marais Audomarois** • Saint-Omer, Salperwick • 4.97 - 187.21

**Fort Vert** • Calais • 3.76 - 334.70

**Baie de Wissant** • Tardinghen • 0.22 - 121.21

**Les Garennes de Lornel** • Camiers • 45.34 - 530.43

**Dunes de Mayville** • Cucq • 0.94 - 74.64

**Dunes De Stella Merlimont** • Cucq • 0.91 - 105.43

**Baie d'Authie rive nord** • Groffliers • 49.64 - 267.64

## SOMME

**Basse vallée de l'Authie** • Quend • 0.07 - 42.04

**Domaine de Régnière Ecluse** • Machy • 4.01 - 813.23

**Moyenne vallée de La Somme** • Eaucourt-sur-Somme, Epagne-Epagnette, Long, Longpre-les-Corps-Saints • 38.18 - 196.77

## SEINE-MARITIME

**Val du Prêtre** • Berneval-le-Grand • 0.6 - 62.00

**Cap d'Ailly** • Sainte-Marguerite-sur-mer • 2.60 - 81.51

**Vallée de la Saâne** • Longueuil • 4.87 - 39.5

**Val Ausson** • Eletot • 0.08 - 18.08

**Vallée d'Antifer** • La Poterie-Cap-d'Antifer, le Tilleul • 0.25 - 133.04

**Vallée de Bruneval** • Saint-Jouin-Bruneval • 5.66 - 26.38

## EURE

**Marais Vernier** • Marais Vernier, Sainte-Opportune-la-Mare, Saint-Thurien

• 18.13 - 632.12

## CALVADOS

**Marais de Villers-Blonville** • Blonville-sur-mer • 32.44 - 73.16

**Falaises des Vaches Noires** • Gonnevilliers-sur-mer • 0.02 - 97.34

**Estuaire de l'Orne** • Amfreville, Merville-Franceville-Plage • 0.39 - 349.56

**Marais de Ver** • Ver-sur-mer • 0.11 - 34.14

**Omaha Beach** • Colleville-sur-mer • 0.24 - 187.78

## MANCHE

**Pointe de la Loge** • Cosqueville • 0.22 - 121.58

**Pointe du Brick** • Carneville, Fermanville, Maupertus-sur-mer • 1.78 - 283.65

**Pointe de Jardeheu-Anse Saint-Martin** • Omonville-la-Rogue • 0.5 - 164.22

**Nez de Jobourg** • Herqueville • 0.99 - 137.82

**Dunes de Vauville** • Beaumont-Hague • 0.4 - 600.83

**Les Vertes fosses - Cap du Rozel** • Le Rozel • 0.26 - 90.27

**Dunes d'Hatainville** • Les Moitiers-d'Allonne • 1.79 - 458.52

**Havre de Surville** • Saint-Remy-des-Landes • 2.77 - 232.57

**Havre de Lessay** • Saint-Germain-sur-Ay • 0.17 - 203.55

**Landes de Lessay** • La Feuillie, Lessay • 5.46 - 113.52

**Pointe d'Agon** • Agon-Coutainville, Montmartin-sur-mer • 3.03 - 214.00

**Dunes et marais d'Annoville** • Annoville • 0.05 - 98.92

**Havre de la Vanlée** • Brehal, Lingreville • 1.31 - 24.81

**Île Chausey** • Granville • 5000 - 10 006.55

**Pointe de Champeaux** • Carolles, Champeaux • 4.28 - 83.76

**Dunes de Dragey** • Dragey-Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas • 1.12 - 138.16

## ILLE-ET-VILAINE

**Anse du Verger** • Cancale • 0.82 - 57.79

**Île Cézembre** • Saint-Malo • 40.77 - 51.36

## CÔTES-D'ARMOR

**Tertre Corlieu** • Lancoieux • 12.61 - 70.44

**Baie de l'Arguenon** • Saint-Cast-le-Guildo • 0.53 - 11.32

**Baie de La Fresnaye** • Matignon, Saint-Cast-le-Guildo • 11.64 - 28.34

**Côte de Penthièvre** • Hillion • 3.85 - 46.19

**Saint-Ilan** • Languieux • 0.39 - 10.99

**Pointe du Roselier - Les Rosaies** • Plérin • 13.46 - 55.83

**Vallées du Gouât et du Vau Madec** • Plérin, Pordic • 34.28 - 46.92

**Falaises du Goëlo** • Plouezec, Plouha • 1.88 - 159.14

**Anse de Gouern** • Ploubazlanec • 1.37 - 5.10

**Forêt de Penhoat-Lancerf** • Plourivo • 6.79 - 416.11

**Archipel et littoral de Penvenan** • Penvenan • 0.64 - 11.01

**Landes de Ploumanac'h** • Perros-Guirec • 0.35 - 41.10

**Côteaux de Penvern-Kervegan** • Pleumeur-Bodou • 0.68 - 12.37

**Archipel de l'île Grande** • Pleumeur-Bodou, Trébeurden • 4.96 - 22.20

**Marais de Noteno** • Trébeurden • 0.72 - 12.51

**Milini ar Lann** • Trébeurden • 2.19 - 56.38

**Pors Mabou - Beg Leguer** • Lannion • 0.46 - 121.40

## FINISTÈRE

**Baie de Morlaix** • Carantec • 0.22 - 8.72

**Penn ar C'hlegier** • Ile-de-Batz • 1.21 - 9.26

**Estuaire du Guillec** • Plougoum • 6.47 - 6.47

**Falaise du Corsen** • Plouarzel • 0.48 - 10.98

**Rade de Brest** • Logonna-Daoulas, Loperhet, Plougastel-Daoulas • 2.16 - 59.54

**Bois de Poulmic à Lomergat** • Landevennec • 2.14 - 56.32

**Presqu'île de Roscanvel** • Roscanvel • 0.38 - 90.26

**Anses de Penhir et du Toulinguet** • Camaret-sur-mer • 2.51 - 48.03

**Etang de Kerloc'h** • Crozon • 31.2 - 237.85

**Cap de la Chèvre** • Crozon • 8.31 - 549.19

**L'Aber** • Crozon • 4.77 - 143.43

**Falaises du Guern** • Crozon, Telgruc-sur-mer • 4.91 - 57.91

**Pointe de Penham** • Cleden-Cap-Sizun • 0.25 - 27.97

**Ster Kerdour** • Loctudy • 3.00 - 20.58

**Trez Ar Goarem** • Esquibien • 2.94 - 91.65

**Baie d'Audiern** • Plovan • 5.12 - 654.7

**Marais de la Joie et de Lescors** • Combrît • 0.50 - 111.74

**Bois de Roscouré** • Penmarch • 10.35 - 102.66

**Anse de Pouldohan** • Tregunc • 0.23 - 6.24

**Raguènes** • Nevez • 0.43 - 1.89

**Rives du Belon** • Moëlan-sur-mer • 16.53 - 137.97

## MORBIHAN

**Rives de la Laita** • Guidel • 3.74 - 7.66

**Côte sauvage de Groix** • Groix • 1.80 - 262.90

**Petite mer de Gavres** • Riantec • 0.04 - 171.84

**Dunes du Mat Fenoux** • Plouhinec • 0.23 - 282.15

**Ria d'Étel** • Belz, Landaul • 10.7 - 97.69

**Côte Sauvage** • Saint-Pierre-Quiberon • 0.08 - 201.12

**Kéryondre - Kercadoret** • Saint-Philibert • 1.02 - 34.52

**Marais de Pen an Toul** • Larmor-Baden • 5.94 - 44.14

**Landes et prairies de l'île aux Moines** • Ile-aux-Moines • 7.55 - 60.83

**Marais sinagots** • Séné • 193.91 - 549.07

**Pointes nord de la presqu'île de Rhuys** • Arzon, Sarzeau • 1.63 - 14.97

**Marais de Penfer** • Le Tour-du-parc, Sarzeau • 13.49 - 53.48

**Dunes et marais de Saint-Eloi** • Ambon • 37.13 - 38.17

## LOIRE-ATLANTIQUE

**Bassin du Mes - Marais du Rostu** • Asserac • 4.61 - 108.15

**Estuaire de la Loire** • Bouée, Corsept, Lavau-sur-Loire, Le Pellerin • 38.86 - 2502.70

**Port aux Goths-Portmain** • Pomic, Préfaillies • 1.77 - 38.11

**Rives nord du lac de Grand Lieu** • Saint-Philbert-de-Grand-Lieu • 0.35 - 47.77

## VENDÉE

**Marais du Mullembourg** • Noirmoutier-en-Île • 4.03 - 47.55

**Dunes du Jaunay et de la Sauzaie** • Brétignolles-sur-mer • 0.38 - 71.71

**Marais d'Olonne** • L'Île-d'Olonne, Olonne-sur-mer • 9.77 - 126.72

**Puits d'Enfer** • Château-d'Olonne • 0.6 - 24.63

**Marais des Magnils Reigniers** • Les Magnils-Reigniers • 6.04 - 125.88

**Marais Poitevin** • Longeville-sur-mer • 0.02 - 224.44

**Pointe d'Arcay** • La Fauterie-sur-mer • 0.18 - 380.95

## CHARENTE-MARITIME

**Fier d'Ars** • Ars-en-Ré, La Couarde-sur-mer, Les Portes-en-Ré, Loix • 0.83 - 394.04

**Pointe du Grouin** • Loix • 1.02 - 20.58

**Fosses de Loix-Marais Gossil-Moulinatte** • La Couarde-sur-mer • 1.3 - 9.95

**Les Evières** • La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré • 28.64 - 263.82

**Le Défend** • Rivedoux-Plage, Sainte-Marie-de-Ré • 0.23 - 31.22

**Pointe de Roux** • Aytré • 1.78 - 7.57

**Marais d'Oléron** • Dolus-d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron • 24.02 - 292.50

**Forêt Briquet** • Saint-Georges-d'Oléron • 0.79 - 48.62

**Marais du Douhet** • La Brée-les-Bains, Saint-Georges-d'Oléron • 3.58 - 74.27

**Estuaire de Charente - Rive droite** • Fouras • 2.38 - 144.69

**Marais de Brouage** • Hiers-Brouage • 1.61 - 1074.87

**La Pointe de l'Eguille** • Saint-Sulpice-de-Royan • 3.87 - 77.67

**Marais de Saint-Augustin** • Saint-Augustin • 0.29 - 107.45

**Les Combats d'Ansoine** • Saint-Palais-sur-mer • 7.01 - 1066.96

**Forêt de Suzac** • Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne • 0.19 - 134.14

## GIRONDE

**Réserve naturelle des Prés Salés** • Arès, Lege-Cap-Ferret • 7.41 - 310.99

**Domaine de Certes et de Graveyron** • Lanton • 3.79 - 534.61

**Dune du Pilat** • La Teste-de-Buch • 24.32 - 351.55

## LANDES

**Pointe de Capbreton** • Capbreton • 4.08 - 202.30

**Aboukir - La Montagne** • Labenne, Ondres • 4.16 - 48.50

**Le Métro** • Tarnos • 1.71 - 230.84

## PYRENEES-ATLANTIQUES

**Abbadia - Corniche Basque** • Urrugne • 0.18 - 92.51

## PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Etang de Canet - Saint-Nazaire** • Canet-en-Roussillon • 8.79 - 1169.51

**Le Bourdigou** • Torrelles • 2.81 - 49.19

**Cap de l'Abaille** • Banyuls-sur-mer • 0.05 - 10.36

**Cap Bear** • Port-Vendres • 1.25 - 2.59

## AUDE

**Plateau de la Franqui** • Leucate • 0.89 - 66.68

**La Caramoun** • Leucate • 0.28 - 35.95

**Les Coussoules** • Leucate • 0.88 - 27.63

**Rives de l'Aute** • Sigean • 21.77 - 86.51

**Etang du Doul** • Peyriac-de-mer • 4.04 - 250.44

**Marais du Narbonnais** • Narbonne • 232.93 - 864.59

**L'Oustalet** • Fleury • 0.07 - 542.52

**Basse plaine de l'Aude** • Vendres • 2.25 - 1038.66

## HÉRAULT

**Les Orpellières** • Sérignan • 0.72 - 169.11

**La Grande Maire** • Portiragnes • 4.31 - 159.47

**Etang de Vic** • Vic-la-Gardiole, Villeneuve-les-Maguelone • 2.94 - 1777.09

**Etang du Mejean** • Lattes • 1.52 - 215.14

**Etang de l'Or** • Saint-Nazaire-de-Pezas • 2.32 - 619.67

## GARD

**Camargue Gardoise** • Aigues-Mortes • 2.06 - 885.12

**Espiguettes** • Le Grau-du-Roi • 18.41 - 621.67

## BOUCHES-DU-RHÔNE

**Citis Pourra** • Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts • 10.98 - 302.2

**La Petite Camargue** • Saint-Chamas • 6.18 - 93.23

**La Côte Bleue** • Le Rove, Marseille • 8.63 - 3501.86

## VAR

**La Coudoulière** • Saint-Mandrier-sur-mer • 7.35 - 19.41

**La Colle noire** • Carqueiranne • 4.1 - 184.80

**Le Salin des Pesquiers** • Hyères • 10.4 - 566.54

**Presqu'île de Giens** • Hyères • 0.51 - 144.90

**Collines de Cavalière** • Le Lavandou • 4.4 - 96.52

**Cap Lardier** • La Croix-Valmer • 1.46 - 331.38

**Pampelon** • Ramatuelle • 2.65 - 21.32

**Batterie de Capon** • Saint-Tropez • 0.39 - 2.73

**La Moutte** • Saint-Tropez • 5.74 - 9.51

**Rastel d'Agay** • Saint-Raphaël • 18.84 - 18.84 (à placer dans la liste)

## ALPES MARITIMES

**Massif du Paradou** • Vallauris • 9.3 - 23.45

## HAUTE-CORSE

**Terrenzana** • Tallone • 57.54 - 209.54

**Rives de l'étang de Biguglia** • Biguglia, Lucciana • 6.83 - 640.12

**Calbelle a Mattai** • Centuri • 0.7 - 2.50

**Crovani** • Calenzana • 592.82 - 626.86

## CORSE-DU-SUD

**L'Omù** • Belvédère-Campomoro • 2.45 - 76.03

## LA RÉUNION

**Cap de la Houssaye** • Saint-Paul • 9.09 - 209.68

**Ravine des Lataniers** • La Possession • 25.25 - 25.25

**La Pointe au sel** • Saint-Leu • 6.99 - 48.92

**Ravine du Portail aux Avirons** • Saint-Leu • 4.95 - 67.44

**Terre Rouge** • Saint-Pierre • 8.14 - 16.65

**Grande Ravine** • Les Trois Bassins • 3.18 - 88.34

## GUYANE

**Savanes et marais de Macouria** • Macouria • 5.63 - 4646.84

## GUADELOUPE

**La Grande vigie - Barre de Cadoue** • Anse Bertrand • 8.5 - 83.22

**Mangrove de Petit Canal à Port Louis** • Petit Canal • 6.57 - 458.10

**Perrin - Gressier - Babin** • Morne à l'eau • 0.05 - 521.50